Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212902993-20251215-2929920250408-DE

COMMUNE DE TREOUERGAT
(FINISTERE)

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 15 décembre 2025, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 4 décembre 2025, s'est réuni en mairie sous la présidence de René TREGUER, Maire.
Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de Delphine GUIDAL et Robert ROUSSEAU, excusés.
Secrétaire de séance : Mikaël LE MENE
Joëlle KERMARREC, secrétaire de mairie, assistait à la réunion.

4.08.25 MODIFICATION DU RIFSEEP

Le RIFSEEP, régime indemnitaire des agents a été adopté par délibération le 7 décembre 2020, il convient de le modifier afin d'ouvrir des droits aux agents de catégorie B du grade de rédacteur et de redéfinir son montant.

En attente de l'avis du CST (Comité Social Territorial), Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter les modifications suivantes :

REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI		**MONTANTS**	
CATEGORIE C		mini	maxi
Groupe 1	Secrétaire de mairie	0	Plafond réglementaire
Groupe 2	Adjoint administratif, adjoint technique	0	Plafond réglementaire
Groupe 3	Autres fonctions	0	Plafond réglementaire
CATEGORIE B			
Groupe 1	Secrétaire général de mairie Rédacteur	0	Plafond réglementaire

Ces dispositions seront étendues aux agents contractuels de même niveau exerçant des missions de même nature

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve ces modifications, applicables au 1er mars 2026.